

REGLEMENT DU BUDGET AU 31 DECEMBRE 2020

COMMUNE LAHRAOUIYINE

GESTION 2020

IMPUTATION	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT	OBSERVATION
<u>BUDGET ANNEXE DE</u>					
1er partie				XXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie du B A
			XXXXXXXXXXXXXX		à combler par le 1er partie du Budget Principal
					à verser à la 2ème partie principal après mise
2ème PARTIE				XXXXXXXXXX	reserve du montant des crédits d'investissement reportés
<u>Compte d'Affectation Special:</u>			XXXXXXXXXXXXXX		à combler par le 2ème partie du Budget Principal
Amal Tit Mellil		-	-		
Ensemble Immobilier					
ILDH	4 206 423,06	4 026 172,22	180 250,84		
Bienfaisance			-	XXXXXXXXXX	
			-		
<u>Compte de Dépenses sur dotation:</u>			-		à reporter ou à verser à la 2ème Partie du Budget
Electricite	2 999,89		2 999,89	XXXXXXXXXX	principal pour les comptes clotures
Eau			-	XXXXXXXXXX	
			-		
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>					
1er partie	12 619 653,21	11 702 066,01	917 587,20	XXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie
			-		
2ème PARTIE	34 991 454,27	7 083 664,13	27 907 790,14	XXXXXXXXXX	à combler par la 2ème partie après mise reserve des crédits d'investissement
TOTAUX	47 611 107,48	18 785 730,14	28 825 377,34		à reporter à la 2ème partie du Budget de l'année suivante, rubrique " Excédent de Recettes de l'année précédente "
<u>EXCEDENT GLOBAL</u>	51 820 530,43	22 811 902,36	29 008 628,07		

REPRISE EN BALANCE D'ENTREE AU 1er JANVIER 2021

IMPUTATION	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
2ème PARTIE	28 825 377,34
BUDGET ANNEXE DE	
2ème PARTIE	
Comptes Spéciaux:	
CAS + CDD	183 250,73
TOTAUX	29 008 628,07
	Egal à l'excédent

Situation à établir en cinq exemplaires
DESTINATAIRES

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

A MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES
DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

A MONSIEUR LE TRESORIER GENERAL DU ROYAUME
(SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES) - RABAT -

MONSIEUR LE RECEVEUR DES FINANCES

LE TRESORRIER PREFECTORAL DE CASA-NORD

